

HORS SÉRIE BILAN MI-MANDAT

Ardèche 07

FIERS D'ÊTRE ARDÉCHOIS

MAGAZINE DÉPARTEMENTAL D'INFORMATION

Ardèche 07
LE DÉPARTEMENT



Agir pour vous... notre priorité.



3 QUESTIONS À OLIVIER AMRANE

Quel bilan tirez-vous de l'action du Département à mi-mandat (2021-2028) ?

Tout d'abord la fierté d'avoir tenu parole.

Aujourd'hui, les gens se détournent de la vie publique car trop souvent ils entendent des promesses en politique pour peu d'actes.

Lorsque nous avons été élus en juillet 2021, j'avais dit que nous « tiendrons nos engagements », c'est ce que l'on a fait et j'y reviendrai.

Le flou que l'on constate au niveau national, avec des décisions qui changent en fonction de l'actualité, nous ne le voulons pas chez nous.

Nous avons tracé un chemin, nous suivons un cap... les Ardéchois savent où nous voulons aller : la bonne gestion de l'argent public, la défense du travail, l'équité des territoires en aidant autant une petite commune qu'une grande communauté de communes, le soutien aux associations, à la culture, au sport, à nos aînés, la sécurité...

J'ai voulu que la collectivité départementale sorte des sentiers battus, agisse, soit visible concrètement pour les habitants. Il reste encore à faire mais je pense pouvoir dire modestement que nous avons fait bouger les lignes.

Justement, comment vous projetez-vous jusqu'en 2028 ?

Avec toujours la même détermination ! Nous continuerons de défendre la valeur travail plus que l'assistanat et de lancer des expérimentations pour accompagner ceux qui sont dans la démarche de rechercher un emploi et sanctionner ceux qui trichent.

La solidarité reste au cœur de notre engagement. Cela passe par la poursuite de notre politique d'accès à la santé et par une lutte déterminée contre l'isolement. L'Ardèche change, elle avance avec tous. Elle ose et doit garder une longueur d'avance en s'appuyant sur toutes ses forces vives.

L'Ardèche a été élue département rural préféré des Français. Ce n'est pas rien.

Nous devons poursuivre dans cette voie : entreprendre, innover dans la constance et sans dévier. L'objectif en 2028, c'est d'être digne de la confiance que les habitants ont placée en nous.

Soyons fiers d'être Ardéchois !

Quelles actions ont marqué pour vous ces 4 dernières années ?

Il me faudrait plusieurs interviews pour vous en dresser la liste ! Vous en trouverez l'illustration à la lecture de ce Mag.

Pour commencer, déjà comme je l'ai dit : la bonne gestion des finances. C'est au cœur de notre engagement : aucune augmentation d'impôts et pas de dettes supplémentaires. Sans cela, nous ferions peser une dette sur les générations futures qui ne sera pas soutenable et je m'y refuserai toujours.

Nous étions aussi attendus sur le sujet de la santé, qui n'est pas une compétence départementale, mais nous avions annoncé prendre à bras-le-corps ce sujet essentiel pour l'avenir de l'Ardèche. Notre promesse a été tenue. Nous avons mis en place, dès les premiers mois, une cellule santé qui accompagne toutes les initiatives possibles sur le sujet, comme le soutien aux maisons de santé, les journées départementales pour les internes ou bien sûr la première année pour les étudiants en métiers de la santé (PASS) à Aubenas.

Tout ce travail commence à porter ses fruits et nous sommes à plus de 60 installations et projets d'installations en Ardèche depuis 2021. Notre objectif de 100 médecins sur le mandat devrait, je l'espère, être dépassé. Nous mettons en tout cas toute notre énergie pour y parvenir.

Je pourrais vous parler aussi du pouvoir d'achat, avec la mise en place de dispositifs directs comme le Bonus collégiens ou le Bonus séniors 07, la sécurité, secteur où le Département n'était pas présent alors que 100 % des collèges seront sécurisés d'ici la fin de l'année 2025. Nous accompagnons également les communes sur la vidéoprotection et nous nous mobilisons sur beaucoup d'autres thématiques pour répondre aux problématiques du quotidien.

- 03** UN DÉPARTEMENT BIEN GÉRÉ
- 04-06** UN DÉPARTEMENT QUI AGIT AU QUOTIDIEN
- 07-10** UN DÉPARTEMENT QUI PRÉPARE L'AVENIR
- 11** UN DÉPARTEMENT MOBILISÉ LORS DES COUPS DURS
- 12** EXPRESSION POLITIQUE
- 13-14** LE DÉPARTEMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS
- 15-16** VOTRE AVIS COMpte

Fiers d'être Ardéchois - Le magazine du Conseil départemental de l'Ardèche - N°8 Eté 2025

Directeur de la publication : Kevin Gonçalves **Rédaction :** Direction de la communication

Crédits photos, sauf mention : Direction de la communication

Photo de couverture : Guillaume Fulchiron Rond-point du pont des Lônes à Guilherand-Granges - Juin 2025

Maquette et mise en page : Direction de la communication

Impression : Les imprimeurs ardéchois réunis, GME composé des sociétés Alpha (Annonay), Impressions Modernes (Guilherand-Granges), Imprimerie Fombon (Aubenas).

Tirage : 183 500 exemplaires

Distribution : La Poste - **ISSN :** 2969-5848

UNE BONNE GESTION AU SERVICE DES TERRITOIRES, DES FINANCES SAINES AU SERVICE DES HABITANTS

Tous les Départements français font face à un contexte tendu : hausse des dépenses sociales et baisses des ressources (notamment celles de l'État).

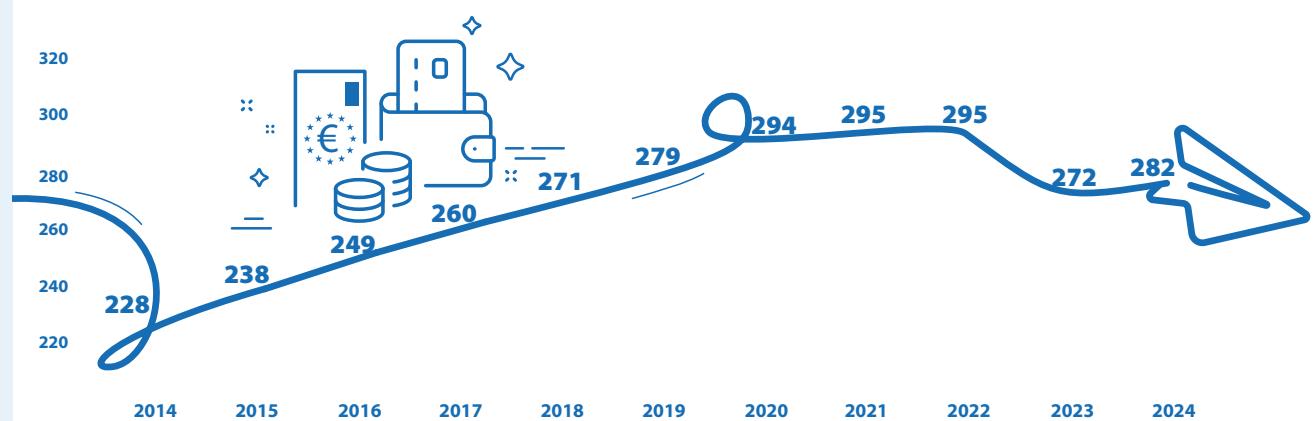
En Ardèche, pour faire face, le Département poursuit sa gestion rigoureuse des finances publiques qui s'appuie sur trois objectifs : l'optimisation des dépenses de fonctionnement, la

stabilisation de la dette, le maintien d'un niveau d'investissement significatif pour soutenir la croissance locale.

La volonté reste d'agir en responsabilité dans l'intérêt des Ardéchoises et Ardéchois, et de l'attractivité du territoire. En 2025, à titre d'exemple, le Département mobilise ainsi 31 M€ pour améliorer la qualité et la sécurité des routes départementales, 11 M€ de soutien à des projets portés par les acteurs du territoire au titre de la solidarité territoriale, 6 M€ investis dans la rénovation et sécurisation des collèges.

BUDGET

Evolution de la dette entre 2014 et 2024 (en M€)



©Matthieu Dupont - CD07

Pas de nouvelle taxe pour les Ardéchois

La loi de finances 2025 permettait aux Départements d'augmenter les droits de mutation à titre onéreux (DMTO, une partie desdits "frais de notaire") de 4,5 % à 5 %. En Ardèche, contrairement à beaucoup d'autres, le choix a été fait de refuser cette augmentation, considérant qu'il ne fallait pas faire reposer sur les contribuables les désengagements de l'État, mais aussi qu'il ne fallait pas freiner un marché immobilier déjà fragile.

Il était essentiel de préserver l'activité économique locale dont les entreprises du BTP (Bâtiments et Travaux Publics) et les artisans sont les pivots.



COLLÈGE : LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL AVANT TOUT

Dès la mise en place de la nouvelle majorité, le Département a adopté

un plan spécifique pour augmenter le niveau de sécurisation des établissements scolaires. Elaboré en lien avec les référents sûreté de la Gendarmerie nationale ou de la Police nationale, ce plan vise à renforcer la sécurité des collégiens, des professeurs et des personnels.

SÉCURITÉ

EN CHIFFRES :
2/3 des collèges
sécurisés (100 % en fin
d'année 2025)
130 caméras installées
3 M€ d'investissement
24 collèges publics
pour **15 488** élèves

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE VIDÉOPROTECTION DES COMMUNES

Aujourd'hui, la vidéoprotection fait partie du paysage de la sécurité du quotidien, que l'on soit en milieu urbain ou en zone rurale. Elle concerne toutes les strates de communes : il n'y a pas de « petites » ou « grosses » communes dans ce domaine.

EN CHIFFRES :
30 communes équipées
216 caméras financées dans le
cadre du dispositif Atout ruralité
400 000 € d'aides
départementales attribuées



©DR

Gendarmerie : des projets pour soutenir les forces de l'ordre dans leurs missions et organisation

Le Département accompagne la construction de 3 nouvelles gendarmeries.

- Secteur Centre : **Meysse** :
46 gendarmes (peloton
spécialisé de protection de la
Gendarmerie)



Début du chantier de construction de la gendarmerie de Meysse avec Ardèche Habitat

Livraison : septembre 2025
Coût de l'opération: 13 M€

- Secteur Nord : **Annonay** :
59 gendarmes.

Livraison prévue : avril 2027
Coût de l'opération : 16,4 M€

- Secteur sud : projet de
Lachapelle-sous-Aubenas

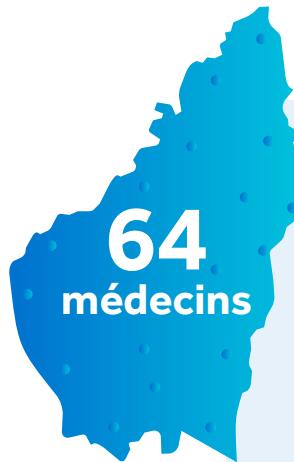
SDIS / POMPIERS

Parce que les pompiers sont essentiels pour la sécurité des Ardéchoises et des Ardéchois, le Département a dû lancer un plan d'urgence financier du SDIS de l'Ardèche, passant son aide de 18,9 M€ en 2020 à près de 22 M€ en 2021 ! En 2024, ce sont 23,5 M€ engagés par le Département pour permettre aux sapeurs-pompiers volontaires et professionnels de veiller sur l'Ardèche.

CHARTE DES DROITS ET DEVOIRS

Face à plusieurs comportements inciviques rencontrés ces derniers mois en Ardèche, le Département a décidé de faire signer à tous les bénéficiaires d'aides départementales volontaristes (Bonus collégiens, un permis pour l'emploi, aide jeune chasseur...) une charte des droits et des devoirs. L'enjeu est de répondre à l'engagement républicain national et départemental ; de sanctionner ceux qui ne respectent pas les règles et de valoriser ceux qui sont exemplaires. La Charte énonce la suppression des aides aux bénéficiaires ou prévoit leurs bonifications.

SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS DE PROXIMITÉ



Médecins en Ardèche : déjà 64 promesses d'installation !

Faciliter l'installation de médecins dans nos territoires ruraux constitue un enjeu majeur pour garantir un accès aux soins équitable pour tous.

L'engagement du Département à installer 100 médecins à échéance 2028 porte ses fruits.

EN CHIFFRES :

Objectif 100 médecins

supplémentaires installés à échéance 2028

64 promesses d'installation à mi-mandat



Faire ses études de médecine en Ardèche : c'est pour cette rentrée

La première année de médecine en Ardèche ouvre ses 40 places dès la rentrée prochaine. Les lycéens ont pu s'inscrire via Parcoursup pour commencer cette formation, le Parcours d'accès spécifique santé (PASS), qui prépare aux métiers de médecin, sage-femme, chirurgien-dentiste, pharmacien et kinésithérapeute directement à l'hôpital d'Aubenas.

Ce projet est l'aboutissement d'un partenariat entre le Département, le Collectif médical de défense de l'accès aux soins en Ardèche méridionale (Codasam), l'université Claude Bernard Lyon 1 et le Centre hospitalier d'Ardèche méridionale.



EN CHIFFRES :

1 544 demandes lors de l'ouverture de Parcoursup

127 lycéens ardéchois ont postulé

40 places

HÔPITAUX DE PROXIMITÉ : RÉNOVATION DE L'HÔPITAL DE MOZE

Etablissement centenaire situé à Saint-Agrève, l'hôpital de Moze joue un rôle essentiel dans l'accès aux soins pour les habitants d'un territoire situé à plus d'une heure des hôpitaux de référence (Le Puy-en-Velay, Aubenas, Saint-Etienne). Il regroupe à la fois des services hospitaliers « classiques », la consultation de spécialistes, et

un Ehpad pouvant accueillir 80 personnes âgées.

Face à une menace de fermeture, grâce à la mobilisation des élus, le partenariat financier du Département (1,7 M€), avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes (2,3 M€), l'Agence Régionale de Santé (3,3 M€), le soutien de l'Europe, le projet de rénovation et d'extension des bâtiments est désormais engagé.

La fin des travaux de la tranche ferme est envisagée pour mars 2027.

Le coût des travaux s'élève à 17,1 millions d'euros.

SOUTIEN AUX MAISONS DE SANTÉ

Le développement des soins, une prise en charge médicale efficace, un accès à une pluralité de soins ne peuvent être envisagés que par la proximité. Les pôles de santé, les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) jouent un rôle central.

C'est la raison pour laquelle, la collectivité départementale s'est engagée massivement dans l'accompagnement des structures portées par les communes ou les professionnels de santé eux-mêmes.

En chiffres

17 structures de santé financées par le Département

2 M€ engagés depuis 2022

POUVOIR D'ACHAT

Bonus collégiens : un partenariat gagnant pour favoriser le lien social et les activités de nos ados !

Le Bonus collégiens connaît un vrai succès depuis son lancement en 2021. Il bénéficie tous les ans à plus de 5 000 familles ardéchoises. Cette aide de 60 € est proposée aux collégiens pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle. Elle accompagne financièrement toutes les familles tout en permettant à nos jeunes d'être en meilleure santé et de se cultiver. Ce bonus est majoré pour les collégiens en situation de handicap et il peut être doublé pour les collégiens jeunes sapeurs-pompiers, jeunes arbitres, cadets de la gendarmerie ou bénévoles au sein de la Banque alimentaire, la Croix-Rouge, la Protection civile, le Secours populaire ou le Secours catholique.

+ d'infos : ardeche.fr/collégiens

En chiffres

+ de 15 000 familles aidées depuis 2021

des retombées concrètes pour plus de 500 associations

un budget de 300 000 € tous les ans



Bonus séniors 07 : le Département, sponsor pour le sport des séniors !

Le Département soutient les séniors qui pratiquent une activité sportive au sein d'une association

(hors salle de sport). Ce nouveau dispositif permet aux Ardéchois de plus de 70 ans de pratiquer leur sport et de bénéficier d'un soutien de 30 €. Rester en bonne santé, lutter contre l'isolement, cultiver le lien social via les associations partenaires, telles sont les ambitions de ce bonus !

Une enveloppe de 150 000 € est réservée pour cette action en 2025.

+ d'infos : ardeche.fr/bonus-seniors

DES REPAS DE QUALITÉ AU JUSTE PRIX POUR TOUS LES COLLÉGIENS

Du bon, du local et le même prix pour toutes les assiettes des collégiens... Afin de pouvoir proposer à l'ensemble des collèges publics, quelles que soient leur envergure et leur situation géographique, une alimentation saine et durable, conforme à la loi EGALIM, le Département a entériné en 2022 un coût assiette unique de 2,50 €. La qualité des repas servis dans les collèges est ainsi la même partout malgré la hausse du coût



des matières premières. Le coût réel de revient est pris en charge par le Département pour que cela ne pèse pas de trop sur les familles.

EN CHIFFRES :
9 000 collégiens servis quotidiennement

1 million de repas produits par an

2,50 € prix unique du repas

60 % des frais supplémentaires absorbés par le Département

Soutien sans faille au sport et à la culture

Le monde associatif est essentiel pour maintenir l'attractivité de notre territoire et l'épanouissement de tous. Favoriser l'accès au plus grand nombre et pour tous les âges reste un objectif sans faille des élus départementaux, qui s'appuie sur un réseau associatif ardéchois dense, créatif, dynamique et riche

de ses bénévoles. Un secteur où le budget a été sanctuarisé depuis 2021.

EN CHIFFRES :

130 festivals culturels soutenus

312 événements sportifs

698 associations accompagnées

50 000 bénévoles

DÉFENSE DU TRAVAIL ET REFUS DE L'ASSISTANAT



©DR

■ INSERTION : PROMOUVOIR LA VALEUR TRAVAIL

C'est une priorité claire et assumée : activer tous les leviers pour faciliter le retour à l'emploi des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA).

Depuis 2021, le Département mobilise dispositifs et partenaires de terrain pour rendre les parcours vers l'emploi dynamiques et durables. Aujourd'hui, il accompagne environ 6 200 bénéficiaires, un chiffre en baisse par rapport à 2021.

Cette dynamique est poursuivie avec un accompagnement individuel renforcé mais aussi en expérimentant localement avec la démarche « Frapper fort sur le

EN CHIFFRES :
6 200 bénéficiaires
accompagnés
4 000 bénéficiaires en moins par rapport à 2021
Economie de **3,5 M€**

terrain de l'emploi » au travers de conventions avec les clubs sportifs ou avec les clauses d'insertion dans les marchés publics.

Ce travail partenarial se concrétise également par l'accompagnement des communes ou intercommunalités pour les aider, soit à recruter directement des bénéficiaires dans le cadre de contrats aidés, soit à confier certaines de leurs missions à des structures d'insertion par l'activité économique.

AU PLUS PRÈS DES AGRICULTEURS

Face à l'intensification des périodes de sécheresse et à la raréfaction de la ressource en eau dans le domaine de l'agriculture, le Département agit fortement au côté de la Région et de l'Europe pour co-financer l'agrandissement et la création de retenues collinaires.



©G. Fulchiron

EN CHIFFRES :

Objectif : 100 lacs collinaires
1,2 M€ pour soutenir les agriculteurs dans le cadre du Plan Eau 2024 - 2026

SOUTIEN À L'ARTISANAT

Avec près de 11 000 entreprises, l'artisanat occupe une place importante dans l'économie ardéchoise et représente 23 % de l'ensemble des entreprises. Début



2023, alors que la profession rencontrait des difficultés pour payer les factures d'électricité face à la crise de l'énergie, le Département a été le premier à agir en faveur des boulangers ardéchois. Une aide immédiate en trésorerie jusqu'à 1 000 € pour payer les factures d'électricité leur a alors été proposée.

MOBILITÉ



Le passage aux 80 km/h intervenu en 2018 avait été décidé de manière unilatérale et imposé sans concertation avec les élus locaux, ni prise en compte de la réalité des territoires ruraux. Depuis le 1er septembre 2022, 3 800 kilomètres de routes ardéchoises sont repassés à 90 km/h.

Retour aux 90 km/h, promesse tenue !

Colonne vertébrale du territoire, nos routes sont essentielles. Dès 2022, les routes départementales de l'Ardèche sont repassées à 90 km/h. Dans notre territoire, avec des alternatives à la voiture rares, des distances souvent significatives, l'essentiel des déplacements se fait par ce moyen sur nos 3 800 km de routes. Ce retour à 90 km/h était un choix réfléchi, répondant à des attentes et réalités ardéchoises, mais respectant les exigences de sécurité.

PONT DE CHARMES : UN OUVRAGE D'ART RÉUSSI !

Depuis le lancement des travaux en novembre 2021, le chantier a pu livrer un pont tout neuf à Charmes-sur-Rhône. En partenariat avec la Drôme, l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), le Département a mené un projet d'ampleur pour un investissement stratégique avec trois objectifs : fluidifier



©J. Delmarty

le trafic, sécuriser les usagers, faciliter toutes les mobilités. Achevé en 2023, il permet à plus de 7 000 véhicules de circuler enfin sur deux voies, laissant à l'ancien pont le soin d'accueillir les piétons et les vélos !



©DR

UN PACTE ROUTIER INÉDIT

EN CHIFFRES :
2/3 des communes
accompagnées depuis 2022

90 % des soutiens
concernent les petites communes (< 2 000 habitants)

5,8 M€ mobilisés

Le Département a fait le choix d'une solidarité territoriale qui passe par les routes et qui ne laisse pas les petites communes seules face à leurs projets d'aménagements.

Depuis le début de ce mandat, un pacte routier communal est mis en œuvre permettant de soutenir les travaux de voiries communales : réfections de chaussées, élargissement, sécurisation, réparation de dégâts d'orages.

VOIES VERTES : ARDÈCHE TERRE DE VÉLO

Le réseau des voies vertes et voies douces poursuit son extension en Ardèche. A ce jour le territoire accueille près de 300 kilomètres de ces voies cyclistes pour découvrir l'Ardèche mais aussi se déplacer au quotidien. Dernier projet en date : la Voie douce Privas-Aubenas, l'histoire incroyable d'un tunnel qui passe sous le col de l'Escrinet pour connecter deux territoires. Le Département

a décidé de s'engager fortement sur ce projet.

EN CHIFFRES :
1,7 M€ de soutien départemental pour les voies vertes



Le collège de Saint-Sauveur-de-Montagut est un bâtiment extrêmement vétuste, qui va faire l'objet d'une restructuration durant 4 ans.

LE COLLÈGE DE L'EYRIEUX EN CHANTIER

Espérés depuis longtemps, les travaux du collège de Saint-Sauveur-de-Montagut ont débuté ce printemps, pour une durée de 4 ans. Cette restructuration lourde consiste à optimiser les surfaces existantes en les rendant plus compactes afin d'obtenir un bâtiment plus performant énergétiquement et plus fonctionnel.

EN CHIFFRES :

1974, année de construction du collège
Un chantier de **8,3 M€**
4 ans de travaux

L'UNIFORME AU COLLÈGE DU CHEYLARD

Plébiscitée par tous ! L'expérimentation du port de l'uniforme au collège privé Saint-Louis au Cheylard, menée depuis décembre 2024 après un appel à candidature, a été saluée par les élèves, les parents d'élèves et les corps enseignants. Les élèves se sont vu confier t-shirts, polos, cravate, vestes de sport... Le tout financé par le Département, à hauteur de 200 € pour l'équipement complet, pour chaque élève.

Après une large consultation des parents d'élèves, des élèves et de l'équipe pédagogique, il a été conclu que cette expérience durera un an, puis il sera décidé de la pérenniser ou non.

JEUNESSE

RENTRÉE 2025 : PAS DE TÉLÉPHONE PORTABLE DANS LES COLLÈGES ARDÉCHOIS



l'usage du téléphone portable ne soit plus une option dans tous les collèges du territoire, publics et privés. Ce dispositif se fera grâce à une approche éducative, responsabilisante et progressive qui inclut tous les acteurs de l'Education (élèves, enseignants, personnels et parents). L'élève conservera son téléphone dans une pochette verrouillée le temps scolaire durant, à l'aide d'un dispositif sécurisé et respectueux, ou dans un casier personnel. Les établissements seront libres de choisir leur système sécurisé. Cette initiative est une première en France.

MENU SIGNATURE 07

Les chefs de cuisine des collèges ardéchois sont des professionnels avec un savoir-faire que le Département met à l'honneur régulièrement, notamment lors du Salon International de l'Agriculture, et de Valence en gastronomie festival. Dans cette logique, le Département, depuis 2024, fait appel à des chefs étoilés ardéchois pour créer un menu signature reproduit dans tous les collèges, après une formation de l'ensemble des chefs.



©DR

SOLIDARITÉS

LE DÉPARTEMENT SUR TOUS LES FRONTS : ACCOMPAGNER LES PERSONNES VULNÉRABLES, À TOUS LES ÂGES

PLAN HANDICAP

Le Département est le premier acteur des politiques du handicap. Il accompagne les personnes tout au long de leur vie. En faisant du handicap sa grande cause 2025, il a souhaité une mobilisation à tous les niveaux pour une Ardèche plus solidaire et inclusive.



3 AXES :

- Réduire de moitié les délais de traitement des dossiers à la Maison départementale des personnes handicapées
- Soutenir les communes dans leurs travaux d'accessibilité
- Favoriser les initiatives éducatives culturelles pour promouvoir l'inclusion.

Partenaire des clubs d'aînés

L'Ardèche compte de nombreux clubs du 3^e âge qui organisent tout au long de l'année de multiples rencontres conviviales (belotes...) qui entretiennent le partage et la bonne humeur. Partenaire de premier plan des séniors, le Département a augmenté son niveau d'aide aux clubs des aînés en soutenant désormais des nombreuses manifestations.



©Shutterstock

EN CHIFFRES :

Près de **100 clubs** accompagnés sur tout le territoire
Plus de **350** manifestations soutenues depuis 2021

Ehpad : des petits investissements pour des améliorations du quotidien

Objectif : améliorer les conditions de vie de nos aînés dans les Ehpad !

Le Département vient en soutien des investissements et des rénovations des Ehpad, avec près de 11 M€ depuis 2021, pour permettre aux personnes âgées de vivre dans de meilleures conditions.



Depuis juin 2024, l'Ehpad Les Mimosas à Charmes-sur-Rhône accueille l'Agence postale

EN CHIFFRES :

L'Ardèche compte **65 Ehpad** pour **5 822 places** d'hébergement permanent, 135 places d'USLD et 39 places d'hébergement temporaire
Budget 2024 personnes âgées : **82,4 M€**



PLAN CANICULE
DÉPARTEMENTAL
EN FAVEUR
DE NOS AÎNÉS
2024

Plan canicule

Face à l'intensification des épisodes de chaleur extrême, le Département avait la responsabilité d'agir par la mise en place d'une politique de prévention, de solidarité dédiée aux plus vulnérables. 5 agents territoriaux sont là pour assurer le relais des informations, soutenir les CCAS, effectuer des visites à domicile. Cette cellule fonctionne de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi.

Tel : 04 75 66 75 16 - Mail : canicule@ardeche.fr

EN CHIFFRES :

9 893 km parcourus par les 5 opérateurs de la cellule en 2024
7 300 livrets distribués
536 appels, 104 appels de suivi usagers
84 ans, âge moyen des requérants
30 à 45 mn, durée moyenne des appels



©DR



Limony au lendemain de l'épisode pluvieux qui a touché le département fin octobre 2024



Incendies de juillet 2022 sur le secteur d'Aubenas

LE DÉPARTEMENT SOLIDAIRE DES TERRITOIRES

Face aux événements climatiques et leurs conséquences, la collectivité départementale réaffirme son rôle de proximité et de soutien aux territoires, avec une conviction : les communes et leurs habitants ne doivent pas rester seuls face aux épreuves.

INTEMPORIES

Episode de pluies intenses des 16 et 17 octobre 2024

Lors de cette crise, le réseau routier départemental a été fortement impacté avec une mobilisation de l'ensemble des agents départementaux des routes à tous les niveaux. Après les travaux d'urgence, des études ont été rapidement engagées pour laisser place aux travaux définitifs pour un montant de 3 M€.

Parallèlement un plan d'urgence a été activé avec un fonds de soutien exceptionnel aux communes de 5 M€ pour les accompagner dans leurs travaux de remise en état des voiries et ouvrages routiers endommagés.

Dans ces épreuves, la solidarité ardéchoise est une réalité et vient soutenir les interventions de terrain des maires, des élus, des forces de sécurité et de secours.

En Ardèche, les sapeurs-pompiers sont plus que jamais en première ligne pour protéger les populations, les biens et porter secours.

En octobre dernier, ils étaient plus de 230 sapeurs-pompiers du département, renforcés de 150 sapeurs-pompiers extra-départementaux, pour effectuer 400 interventions lors des inondations.

INCENDIES

Juillet 2022 : 1 200 hectares de forêt touchés par des incendies criminels sur les secteurs d'Aubenas, Lussas, Freyssenet et Saint-Julien-du Serre.

600 sapeurs-pompiers mobilisés.

FIÈVRE CATARRHALE OVINE

Partenaire des agriculteurs et des éleveurs, le Département a mis en place en urgence en octobre 2024, un plan de soutien en faveur des éleveurs touchés par la FCO, couplé à des mesures visant à accompagner le développement de cliniques vétérinaires rurales, trop peu nombreuses en Ardèche.



©Guillaume Fulchiron

DISPOSITIF EXCEPTIONNEL
200 000 € de budget
une aide directe jusqu'à **1 000 €** par exploitation

LE CHOIX DE LA DÉMOCRATIE LOCALE !

La France et le monde vont mal. Des guerres ouvertes, des conflits larvés, et partout le spectre du recul de la démocratie et de l'Etat de droit. Dans ce contexte anxiogène, il est de notre responsabilité de conforter l'action de nos collectivités locales et d'assumer, pleinement, ainsi la mise en œuvre d'une démocratie de proximité.

Il est temps que le Département redonne la priorité à une politique d'aides aux communes et intercommunalités qui mettent en œuvre quotidiennement des projets et politiques de proximité capables de corriger les inégalités.

L'attente des Maires et des Présidents d'intercommunalités est considérable et beaucoup désespèrent de recevoir un jour le soutien financier qui leur a été promis.

Dans cette attente, leurs projets sont mis à l'arrêt, victimes d'un clientélisme digne d'un autre temps. Cette sanction politique, érigée en norme, n'est pas seulement faite aux élus locaux : ce sont les habitants qui en pâtiront en premier lieu, faute d'une école qui ne sera pas rénovée, d'un équipement collectif qui ne verra pas le jour.

Il y a urgence à mettre en œuvre de véritables politiques de solidarité, compétence première des Départements. Solidarité à l'égard de nos ainés, des foyers les plus modestes, des personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap, mais également solidarité à l'égard des territoires.

Il nous appartient de rappeler qu'un territoire abandonné par la collectivité départementale, ce sont des entreprises qui souffrent et des emplois qui, inévitablement, disparaissent.

Depuis 4 ans, le constat est effarant : plus rien ne bouge au Département. Collèges, maisons de retraite, transition écologique, gestion de la ressource en eau : tous ces chantiers sont à l'arrêt.

L'Ardèche fait du surplace. Immobile. Notre responsabilité nous impose de réveiller l'exécutif départemental, et faire redémarrer la collectivité.

Un Département ne peut vivre d'opérations de communication et de beaux slogans. Il y a urgence à se mettre au travail, au service des Ardéchois.

Nous, nous y sommes prêts.

Suivez-nous sur Facebook page « Plus belle l'Ardèche »

Pour nous joindre : elus.gauche@ardeche.fr
Pour les élus du groupe « L'Ardèche à Gauche »
Laurent Ughetto, Conseiller départemental du canton de Vallon Pont d'Arc



Laurent Ughetto ©Matthieu Dupont

SOUTENONS LES ÉLUS

Les violences envers les élus de la République connaissent une inquiétante recrudescence. Longtemps marginales, elles deviennent aujourd'hui un phénomène préoccupant.

Les maires, adjoints ou conseillers municipaux : ces femmes et ces hommes, très investis au quotidien, sont les piliers de la démocratie locale, ils incarnent la proximité, l'écoute, la disponibilité. Souvent en première ligne face aux difficultés du quotidien, ils sont de plus en plus fréquemment confrontés à des actes d'intimidation, d'injures et d'agressions sur le terrain.

En 2024, le ministère de l'Intérieur recensait 2 501 faits de violence ou incivilité envers les élus, soit en moyenne entre 30 et 40 atteintes par semaine.

Certains élus ardéchois ont récemment subi des violences, verbales ou physiques, lors de réunions publiques ou dans l'exercice de leurs fonctions. D'autres ont reçu des menaces ou vu leur domicile et leur véhicule endommagé.

Ce climat de tension permanent pousse de nombreux élus à arrêter, épuisés, voire écœurés, par une fonction de plus en plus exposée, alors même que ces derniers servent l'intérêt général et œuvrent avec dévouement pour améliorer la vie locale. La relation avec les Maires est d'ailleurs au cœur de nos politiques publiques depuis notre élection en 2021.

Face à cette montée de la violence, l'État se doit de réagir fermement, en protégeant

mieux ses représentants et en réaffirmant l'autorité républicaine.

Plus que jamais, il doit montrer qu'il est à leurs côtés. Ils sont les premiers acteurs de la cohésion sociale, dans des territoires parfois éloignés des centres de décisions.

La loi doit aussi évoluer : quiconque condamné pour avoir violenté un élu ou les forces de l'ordre ne devrait plus du tout bénéficier d'aides publiques.

La démocratie exige du respect et ne peut s'exercer durablement dans la peur. Défendre les élus, c'est défendre la République !

Retrouvez-nous : Facebook Ardèche Génération Terrain

Mail : collaborateurs.majorite@ardeche.fr

Pour les élus du groupe « Ardèche, génération terrain »

Max Tourvieilhe,
Conseiller départemental du canton d'Aubenas-2



Max Tourvieilhe ©Matthieu Dupont

LA VIE ASSOCIATIVE EST UNE PRIORITÉ

Avec Christian Féroussier, notre groupe indépendant « Proximité au cœur de l'Ardèche » continue de porter un message clair et sans ambiguïté sur tous les sujets de votre quotidien : solidarités, mobilités, pouvoir d'achat, cadre de vie et toutes les politiques publiques du Département, avec bien entendu le soutien indéfectible au monde associatif, vital pour l'attractivité de l'Ardèche et particulièrement avec nos festivals qui ont animé la dynamique de nos villes et villages cet été. Notre engagement est de préserver l'accompagnement des associations ardéchoises et ses bénévoles, c'est l'ADN même de notre action publique et aussi d'être au service des acteurs du territoire.

Retrouvez-nous : Facebook Proximité au cœur de l'Ardèche / **Mail :** proximiteaucœurdelardeche@gmail.com

Pour les élus du groupe « Proximité au cœur de l'Ardèche » / Julie Sicoit-Ilioizer, Conseillère départementale du canton de Rhône Eyrieux

Julie Sicoit-Ilioizer
©Matthieu Dupont

LES GROUPES POLITIQUES



L'Ardèche, le département rural préféré des Français !



©S. Abdallah - ADI07

Après avoir été le département le plus attractif de France en 2024, l'Ardèche est numéro 1 des destinations touristiques rurales en 2025.

L'Ardèche est en effet le département préféré des Français qui choisissent des vacances en milieu rural. C'est ce qui ressort du sondage commandé par l'association nationale des chèques vacances (ANCV) à BVA en mai dernier. L'Ardèche est donc sur la première marche du podium comme le département rural préféré des Français pour les vacances, devant la Dordogne et la Charente-Maritime, deuxièmes à égalité, puis le Finistère et les Côtes-d'Armor, eux aussi à égalité. Des prix plus accessibles, le développement du vélo et la présence de multiples lieux emblématiques font de l'Ardèche une destination privilégiée et reconnue dans l'Hexagone.

L'ANCV est un établissement public de l'État dont le but est de favoriser l'accès du plus grand nombre aux vacances : 4,8 millions de salariés français en bénéficient.

DEMANDEZ L'AUTOCOLLANT
sur ardeche.fr/departement-prefere



Vous avez 97 minutes ?

Après 4 ans d'actions concrètes et innovantes, de dispositifs d'aides simplifiés et mieux structurés au service des Ardéchoises et des Ardéchois, des collectivités, des associations, des entreprises, beaucoup a été fait ! Nous profitons de ce bilan de mi-mandat, pour vous laisser la parole et vous demander quelles mesures vous souhaiteriez voir mises en place en Ardèche dans l'avenir.

Aidez-nous à bâtir l'Ardèche de demain !

EXPOSITIONS :
 - GERBIER-MÉZENC, GRANDS SITES, GRANDS PAYSAGES - UNE MONTAGNE EN PARTAGE
 - À LA FERME DE BOURLATIER
 - L'ÉGYPTE AU TEMPS D'ALBA - REGARDS CROISÉS SUR DEUX PROVINCES ROMAINES : A MUSÉAL

1 / En parcourant ce bilan de mi-mandat, comment jugez-vous l'action départementale depuis 2021 ?

- Très positive Très négative Pas d'avis
- Positive Négative

2 / Parmi ces 7 grandes priorités, lesquelles sont à renforcer ?

- Sécurité Mobilité
- Santé Jeunesse
- Pouvoir d'achat Solidarité
- Travail

3 / Si vous étiez élu départemental, quelles mesures nouvelles proposeriez-vous dans le cadre des compétences de notre collectivité ?

REmplisseZ LE QUESTIONNAIRE CI-DESSUS
ET RENVOYEZ-LE PAR COURRIER À

Conseil départemental de l'Ardèche
Hôtel du Département
82 Boulevard de la Chaumette - BP 737
07007 Privas Cedex

OU

REmplisseZ LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE
www.ardeche.fr/votre-avis-compte

**FIERS D'ÊTRE
ARDÉCHOIS**

Ardèche
LE DÉPARTEMENT